



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :

X 28/01/13

Dossier complet le :

X 06/02/13

N° d'enregistrement :

X F041139007

1. Intitulé du projet

Aménagement d'une voie verte le long de l'avenue de Saulxures à Essey-lès-Nancy et
de l'avenue du Château à Saulxures-lès-Nancy

2. Identification du maître d'ouvrage ou du bénéficiaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté Urbaine du Grand Nancy

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur Gérard ROYER, Vice Président

RCS / SIRET

1245140016761000121

Forme juridique

EPCI

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6°d	Route d'une longueur d'environ 1,3 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Elargissement de l'emprise du domaine public de voirie permettant la création d'une
voie verte de 4m de large accueillant piétons et vélos, séparée de la voie circulée
existante par une noue végétalisée

4.2 Objectifs du projet

- Améliorer la sécurité des piétons et vélos le long de l'axe Nord-Sud formé par l'avenue de Saulxures à Essey et l'avenue du Château à Saulxures
- Permettre de connecter les différentes pistes Est-Ouest entre elles.

4.3 Décrire sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Création d'une voie verte de 4 m de large côté ouest de l'avenue de Saulxures à Essey et côté Est de l'avenue du Château à Saulxures.

La partie circulée sera réalisée en enrobés clairs (liant végétal) sur une structure de 20 cm en grave utilisant des matériaux recyclés.

La noue séparant la voie verte de la voie automobile sera plantée et dimensionnée pour une pluie centennale.

Entre la noue et la voie circulée, un accotement d'environ 1m permettra le passage des réseaux souterrains et la mise en place de l'éclairage public.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Itinéraire pour modes de déplacements doux

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s)

Déclaration d'Utilité Publique

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Déclaration d'Utilité Publique

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficies globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Longueur de voie verte créée	1 780 m
Largeur de l'emprise traitée	7 m
Largeur de la partie circulée	4 m

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Avenue de Saulxures
à Essey-lès-Nancy et
avenue du Château à
Saulxures-lès-Nancy

Coordonnées géographiques

Long ° ' " Lat ° ' "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 13°, 24° a) et b), 32°, 41° et 42°:

Point de départ Long ° ' " E Lat ° ' " N

Point d'arrivée Long ° ' " E Lat ° ' " N

Communes traversées:

Essey-lès-Nancy
Saulxures-lès-Nancy

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de modification pour ces données auprès du service de traitement.

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Il s'agit essentiellement de terres agricoles pour les emprises sur lesquelles la voie verte sera créée

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

À quel intitulé et date d'approbation précèdent les règlements applicables à la zone du projet ?

Saulxures-lès-Nancy : 28/01/2011 – zones AU et UX
Essey-lès-Nancy : 29/10/2011 – zones AU et UX
modification du PLU d'Essey-lès-Nancy en cours

Pour les rubriques 337 à 377, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etudes-impacts>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Le cas/laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
en zone de montagne ?		X	
sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?		X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X		Plan de prévention du bruit en cours d'élaboration. Il existe un plan d'exposition au bruit en date du 21 mars 1975 concernant l'aérodrome de Nancy-Essey. Il s'applique aux communes d'Essey, Saulxures et Tomblaine.

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	X	<input type="checkbox"/>	- Saulxures : prescriptions du PRT lié au stockage souterrain de Cerville (19-04-2011) - Essey : carte des aléas de mouvement de terrains sur les coteaux (avril 2010) - Essey et Saulxures : carte des retraits de gonflements des argiles (2008)
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	X	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	X	<input type="checkbox"/>	La zone Natura 2000 « Plateau de Malzéville » est située à environ 2,5 km au nord-ouest du projet
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	X	<input type="checkbox"/>	Château de Saulxures et son parc (site inscrit)

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

4.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?
Veuillez cocher les cases correspondantes.

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendrerait-il des prélèvements d'eau ?		X	
	Impliquerait-il des dragages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		X	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		X	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	X		Les matériaux utilisés pour la fondation de la voie verte seront des matériaux recyclés. Le revêtement en enrobés utilisera un liant végétal en remplacement du bitume.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante (faune, flore, habitats, continuités écologiques) ?		X	L'emprise limitée du projet n'est pas de nature à modifier de façon significative la biodiversité existante du secteur.
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		X	L'impact du projet sur la zone Natura 2000 « Plateau de Malzéville » est nul, car trop éloigné du site : les espèces protégées sont, soit des espèces végétales (majoritairement), soit des espèces à faible capacité de déplacement (papillons).

	Ergendit-il la consommation des espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?		X	Le projet engendrera un léger prélèvement de la surface agricole
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
	Est-il concerné par des risques naturels ?		X	
	Ergendit-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X X	
	Commodités de voisinage			
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		X X	
	Ergendit-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X X	
	Ergendit-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		X X	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	X	<input type="checkbox"/>	<p>La voie verte sera éclairée. Le matériel respectera les prescriptions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas d'émissions lumineuse en direction du ciel nocturne - réduction de 25% du flux lumineux entre 22h et 6h
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X	
	Engendre-t-il des rejets hydrocarbures ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux /nerles dangereux ?		X	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?		X	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture,ylviculture,urbanisme / aménagements) ?	X		<p>Le prélèvement de la surface agricole étant de faible importance, l'impact sur l'activité agricole restera toutefois limité.</p> <p>Un dédommagement sera mis en œuvre auprès des propriétaires et exploitants concernés</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Projet « Cœur Plaines Rive Droite » à Essey, Saulxures et Pulnoy, au sein duquel sera réalisé :

- La ZAC communale « les Résidences Vertes » à Pulnoy : opération de 12,5 ha à vocation d'habitat. Près de 500 logements seront réalisés, dont 50% de logements sociaux
- une future ZAC à vocation économique à Essey et Saulxures : opération sous maîtrise d'ouvrage communautaire de 43,4 ha
- une trame verte et bleue de plus de 60 ha, support à de multi-usages (parc ludique, équipements sportifs et de loisirs, jardins familiaux, zones de production agricole grande culture et circuits, liaisons douces, zone écologique) et qui articulera l'ensemble des fonctions urbaines.

NB : une étude d'impact pour ce projet a été faite en vue de la réalisation d'une procédure de DUP sur l'ensemble du secteur (y compris l'aménagement d'une voie verte le long des avenues de Saulxures et du Château). Le dossier de DUP ayant été déclaré irrecevable, il a été décidé de dissocier la DUP globale, d'où la mise en œuvre d'une procédure de DUP pour la voie verte.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

7. Auto-évaluation (obligatoire)

À l'égard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il doive en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

A priori, il n'est pas nécessaire que le projet soit soumis à la réalisation d'une procédure d'impact : d'une part l'aménagement est réservé aux modes de déplacement doux et les trafics attendus devraient être limités, d'autre part, au vu de l'emprise du projet, la consommation d'espace agricole restera limitée. Ainsi, les nuisances induites par le projet sont peu significatives.

E. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/6 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (50 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire se on les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan ce va préciser l'affectation des constructions et terrains avoisnants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation ainsi que les dates auxquelles elles seront jointes.

Objet

9. Engagements et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

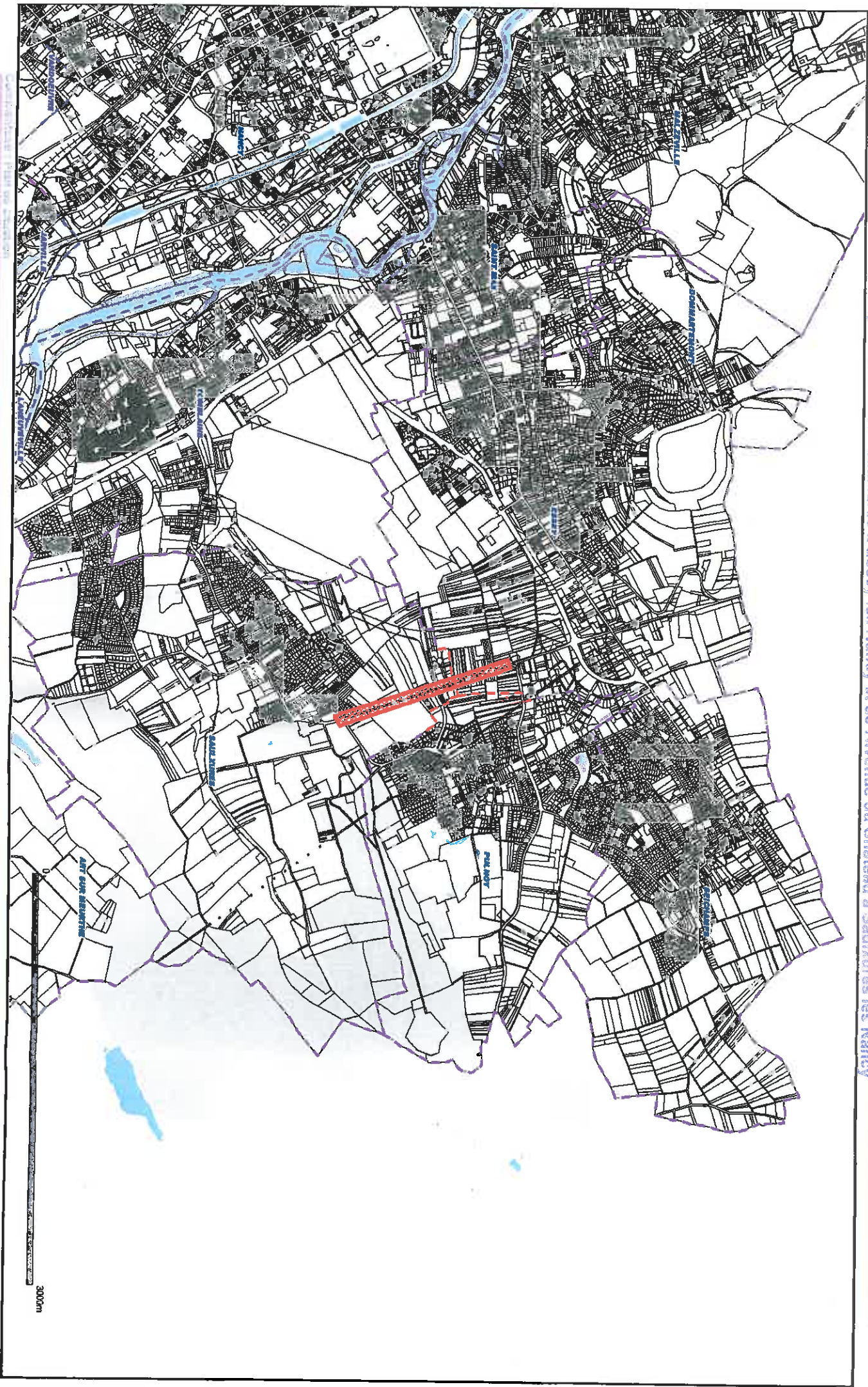
Date **Nancy**

14 JAN. 2013

Signature

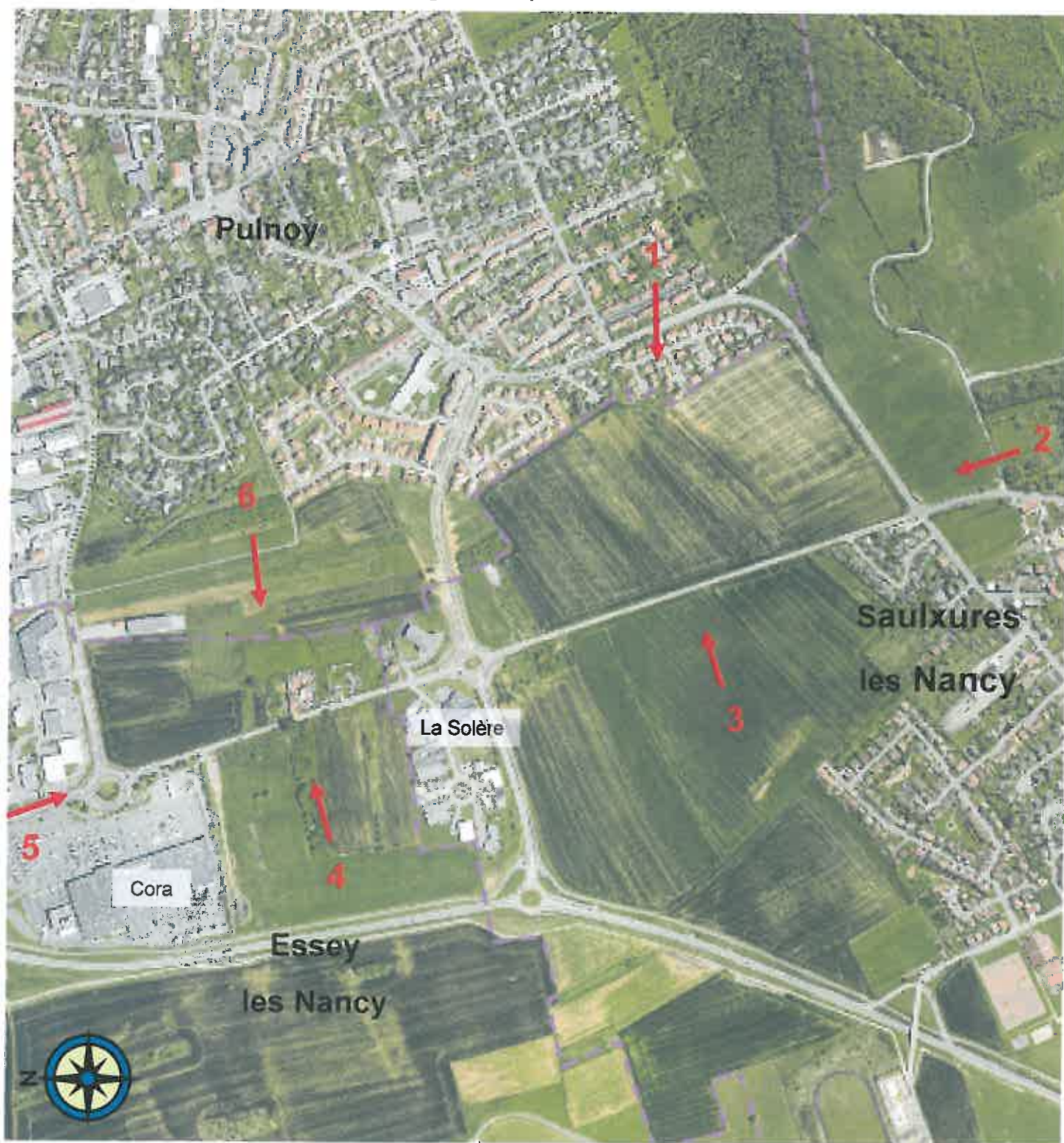
Pour le Président,
Le Vice-Président Délégué.

Gérard ROYER



Aménagement d'une voie verte le long de l'avenue de Saulxures à Essey les Nancy et de l'avenue du Château à Saulxures les Nancy

Repérage des photos lointaines



Prise de vue: 09/09/2008

1 Avenue du château Est/Ouest



2



Avenue du château Sud/Nord

3 Avenue du château Ouest/Est



4



Avenue de Saulxures Ouest/Est

5 Avenue du château Nord/Sud



6



Avenue de Saulxures Est/Ouest